

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 06-27/2020**

Date de convocation : 5 juin 2020

Date d'affichage : 5 juin 2020

Objet : Renouvellement d'adhésion et désignation des délégués du CNAS.

L'an deux mil dix-vingt et le onze juin à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes pour des raisons sanitaire, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – JUVENON Marie-Hélène – COMBRISSEON Jean-Luc – MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – VEY-FARCE Cathy – BANC Jean-Pierre – ROBIN Christelle – LABLANQUI Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – GARO Carine – ROUX Nicolas – AUROUX François – BABILLON Agnès – SALATA Philippe – VANDECASTEELE Corinne.

Absents excusés : GIROT Dominique

Absents : RAS

Procurations : GIROT Dominique à LABLANQUI Jean-Marie.

LABLANQUI Jean-Marie a été élu secrétaire de séance.

- ◆ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- ◆ Vu la délibération du 6 juillet 2011 de mise en place de prestations familiales pour le personnel de la collectivité à compter du 1^{er} septembre 2011,
- ◆ Vu la délibération du 27 février 2013 de renouvellement d'adhésion au CNAS pour 2013,
- ◆ Vu la délibération 33-2014 du 23 avril 2014 de renouvellement d'adhésion au CNAS,

Considérant que le CNAS est présenté par monsieur le maire.

Considérant qu'il est proposé de renouveler cette adhésion pour la durée du mandat.

Considérant qu'un délégué élu et un délégué agent doivent être désignés, Madame Sylvie MANGIONE pour le délégué élu et Madame Noémie ALIX pour le délégué agent (Wafa ABDAOUI suppléante) sont proposées.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de renouveler l'adhésion de la commune de Clérieux au CNAS pour la durée du mandat.

AUTORISE le maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette délibération.

DESIGNE Sylvie MANGIONE (conseillère déléguée au personnel) déléguée locale du CNAS pour le collège des élus.

Envoyé en préfecture le 15/06/2020
Reçu en préfecture le 15/06/2020
Affiché le 15/06/2020
ID : 026-212600969-20200611-D27_2020-DE

DESIGNE Noémie ALIX (DGS) déjà correspondante du CNAS, déléguée locale du CNAS pour le collège des agents et Wafa ABDAOUI comme suppléante (déjà suppléante).

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 15 juin 2020

Le Maire

Fabrice LARUE

